

NOTE DE PRÉSENTATION

Service Civique « ambassadeurs de l'ESS et des transitions écologiques »

Contexte

Forte d'une expérimentation d'un an proposée sur le territoire breton, en 2022 la Cress renouvelle son partenariat avec la Corlab, Concordia et les Petits Débrouillards Grand Ouest, afin de proposer des missions de services civiques permettant d'agir pour les transitions écologiques. Nous souhaitons développer des missions de volontariat en Service Civique qui viendront renforcer le sentiment d'utilité, les liens sociaux et la sécurité économique des jeunes tout en leur permettant de s'épanouir au service des transitions écologiques. Nous concevons le volontariat en Service Civique comme un support au développement d'une citoyenneté active consciente et efficace et à l'acquisition de compétences transversales (à travers des apprentissages non formels).

Dans ce cadre, les adhérents de la Cress Bretagne peuvent accueillir des jeunes en service civique pour des missions de promotion et sensibilisation à l'ESS et aux transitions écologiques. Ce projet collectif et partagé doit permettre de créer une communauté aussi bien entre jeunes accueillis dans les structures adhérentes mais également avec les autres services civiques du réseau de "Jeunes ambassadeurs des transitions écologiques" qui se mettra en place au même moment au sein des structures partenaires : la Corlab, Concordia et les Petits Débrouillards Grand Ouest. Ils pourront ainsi réfléchir à la co-construction de projets communs alliant leurs différentes missions.

Objectifs du projet

Les objectifs et enjeux communs pour les structures :

- Mise en réseau des volontaires pour faciliter leur mission et favoriser les échanges avec les autres structures partenaires qui accueillent des services civiques sur des missions similaires.
- Mise en réseau des structures d'accueil pour faciliter la capitalisation, le partage d'outils, les échanges et l'accueil des jeunes sur les territoires (avec les autres structures partenaires).
- Respect, autant que possible, d'un calendrier conjoint pour faciliter la construction d'une culture commune au sein de la promotion, la mise en place d'un parcours renforcé de sensibilisation et de formation pour les jeunes accueillis et la possibilité de créer un ou plusieurs projets communs.

Les objectifs visés par rapport aux jeunes :

- Fédérer une communauté de 60 jeunes volontaires ambassadeurs de la transition écologique en Bretagne. Cette mise en relation permettra d'éviter la solitude et l'isolement de ces jeunes grâce à la création d'espaces d'échanges.
- Développer la capacité d'agir des volontaires :
 - en les formant à l'animation d'ateliers de sensibilisation et de débats (notamment sur les thématiques ESS et sur les enjeux climatiques),
 - en favorisant l'apprentissage par les pairs,
 - en créant des passerelles entre nos structures (démultiplication des possibilités de formation, des champs et lieux d'actions, des partenaires potentiels)
 - en les accompagnant dans la construction de leurs projets
 - en valorisant les acquis des expériences qu'ils auront vécues et en leur proposant de les réinvestir après leur volontariat à travers une formation à la méthodologie de projet.
- Favoriser la mobilité grâce aux temps de rencontre / formation communs et aux échanges de pratiques entre jeunes

Modalités de mise en œuvre

La 2^{de} promotion de jeunes "ambassadeurs des transitions écologiques" sera accueillie à l'automne 2022 :

- L'accueil est, dans la mesure du possible, coordonné sur la période de septembre/novembre jusqu'à avril / juin (idéalement de début octobre à fin mai),
- Pour une durée d'accueil de 8 mois,
- Chaque structure s'engage, autant que possible, sur un calendrier de travail commun et sur une typologie de missions communes (cf. fiche mission proposée)
- L'accueil de 2 volontaires au sein d'une même structure pourra être privilégié, ce afin de permettre les synergies entre volontaires et la mise en place de binôme de volontaires.
- Chaque structure d'accueil désigne en interne une personne qui assurera le rôle de tuteur auprès du/ des jeune.s.

Une structure souhaitant participer à la dynamique peut accueillir un volontaire :

- via son propre agrément,
- via celui d'un tiers
- via celui de la Cress (uniquement si adhérent à la Cress). Pour les structures passant par l'agrément de la Cress, il existe une « fiche procédure de gestion administrative des contrats » qui permet de définir la répartition des tâches entre la structure d'accueil et la Cress.

Les missions possibles pour les volontaires

Le contenu des missions est à adapter par chaque structure d'accueil, liste non exhaustive :

- Participation à des actions de promotion et sensibilisation à l'ESS et aux transitions écologiques (ex : valorisation de l'économie circulaire ; agroécologie et alimentation durable ; promotion du recyclage ; soutien à l'artisanat local ; tourisme durable ; éducation à l'environnement ; villes et communautés durables ; nouvelles activités maritimes ; etc.) à destination des habitants et des plus jeunes

- Participation à des actions d'éducation à l'ESS et aux transitions écologiques en milieu scolaire (animations d'ateliers, actions événementielles, Mois de l'ESS, Semaine de l'ESS à l'Ecole, ...)
- Participation à des actions de promotion autour de projets expérimentaux (Coopératives Jeunesse de Services, mobilisation citoyenne en zones rurales, etc.)
- Participation à l'organisation d'évènements autour de la citoyenneté, de l'ESS, des transitions écologiques sur le territoire
- Participation à la vie démocratique de la structure accueillante (AG, CA, bureaux, lien aux adhérents...)
- Participation à des temps de regroupements avec les autres volontaires du projet « transitions écologiques » afin de réaliser des actions communes de sensibilisations sur l'ensemble du territoire breton
- Etc.

Des nouvelles missions peuvent ainsi être ajoutées, certaines enlevées afin de s'adapter au besoin de la structure. Le volontaire doit pouvoir investir son volontariat en étant force de propositions pour affiner les contenus et objectifs de ses missions.

Formations et temps collectifs

La Cress, en lien avec la Corlab, Concordia et les Petits Débrouillards Grand, assure le pilotage des formations et rencontres régionales proposées aux jeunes en service civique dans le cadre du réseau de "Jeunes ambassadeurs des transitions écologiques" :

- La mise en réseau entre volontaires grâce à des échanges réguliers à distance :
 - via des outils numériques qu'ils choisiront eux-mêmes (ex : slack, discord, mailing list, ...)
 - facilités par la création d'un trombinoscope augmenté et géolocalisé.
- Trois rencontres régionales réunissant l'ensemble des services civiques :
 - 1er temps en début de mission de 2 jours en novembre 2022 : pour travailler l'interconnaissance entre les volontaires et les relations de pairs à pairs
 - 2ème temps en milieu de mission de 1 ou 2 jours en janvier 2023 pour continuer à renforcer l'interconnaissance entre les jeunes et assurer le suivi des projets collectifs.
 - 3ème temps en fin de mission de 1 jour en mai 2023 : pour valoriser les missions effectuées et faire le bilan de l'année.
- Des projets communs en petits groupes ou grands groupes : Les jeunes en service civique seront invités à réfléchir à la co-construction de projets communs alliant leurs différentes missions. Ces projets pourront par exemple permettre d'organiser une exposition, des contenus sonores, des supports vidéos/ photos, des temps d'animations communs, des cycles de rencontres sous la forme d'ateliers radiophoniques en petits groupes en studio, ...

Exemples de projets communs menés pendant l'expérimentation en 2021-22 :

- Des créations de podcasts sur les transitions écologiques, un exemple : <https://radiobalises.com/music/jeunes-ambassadeur-ric-s-de-less-et-des-transitions-ecologiques/>
- L'organisation de cafés rencontre sur les TEE
- Journée de regroupement autour des enjeux climatiques (fresque de climat notamment)

○ ...

Les frais liés aux déplacements et à la restauration des jeunes dans le cadre des formations sont intégralement pris en charge.

Les frais de déplacements et restauration, s'il y en a, liés à la mission du jeune sur le territoire de la structure sont pris en charge par la structure d'accueil. Les frais qui restent à charge pour la structure d'accueil sont l'achat de petits matériels / fournitures nécessaires au bon déroulement des actions des jeunes en service civique.

Contact

Floriane DESILLE, chargée de mission Sensibilisation à l'ESS à la Cress Bretagne

fdesille@cress-bretagne.org – 07 48 72 34 44